

## **Délibération n° 007**

### **Objet : Adhésion à l'Agence d'Urbanisme**

*Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,*

- 1. Décide d'adhérer à l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise.*
- 2. Désigne **Monsieur Daniel HOEFFEL** pour le représenter à l'Assemblée Générale de cette association.*
- 3. Autorise le Président à conclure un Contrat d'Objectifs avec l'ADEUS, définissant les conditions du partenariat entre le Syndicat et cet organisme.*

*Adopté par le Comité Syndical  
en date du 1<sup>er</sup> juin 1999*